



Paris, le 01 juin 2020

**Monsieur Edouard PHILIPPE**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel Matignon**

**Objet :** Prime Covid 19 pour le personnel du secteur du domicile et mesures financières

Monsieur le Premier Ministre,

Les fédérations et associations représentatives des services d'aide, de soin et d'accompagnement à domicile, vous faisiez part dans un courrier en date du 13 mai dernier des très grandes difficultés rencontrées par les professionnels du secteur de l'aide à domicile.

Le Président Macron lui-même a reconnu que notre pays tenait « tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal ». Le domicile est certainement la plus criante illustration de ses propos. Le modèle économique de nos structures a été, pendant cette crise, gravement mis en péril. La crise Covid et l'abandon des pouvoirs publics n'ont fait que précariser un secteur déjà très fragile.

Nos services ont été en première en ligne pendant plus de dix semaines de crise et ont fait front commun pour protéger et accompagner les personnes fragiles à domicile. Malgré le risque potentiel d'exposition au Covid-19 pour les professionnels, les interventions essentielles ont été maintenues.

Par ailleurs, les services d'aide et d'accompagnement ont été exclus de bon nombre de dispositifs essentiels et légitimes à leur mission :

- Les circuits et processus de distribution des masques ont été aléatoires, tardifs et insuffisants ;
- Nos salariés n'ont bénéficié d'aucun des dispositifs mis en place pour les soignants, visant à ménager leur fatigue, leur stress et les risques de contamination qu'ils encouraient : absence de prise en charge financière des hôtels et taxis et de bons d'essence.
- Jusqu'à ce jour, aucune campagne prioritaire de dépistage pour les professionnels.

L'engagement du secteur à chaque étape de la crise a permis de limiter le recours aux hospitalisations en assurant l'aide et l'accompagnement à domicile indispensables aux personnes en perte d'autonomie atteintes du Covid.

Ces deux mois de crise ont cristallisé l'insuffisance, la négligence et l'iniquité de traitement que subit notre secteur.

Au stade de cette sortie de crise, nous ne pouvons que dénoncer le silence de l'Etat sur les problématiques majeures rencontrées par le secteur du Domicile et sur nos demandes :

- **Un manque de mesures compensant la totalité de perte de revenus** des services et garantissant la pérennité de cette activité pourtant essentielle ;
- **Aucune visibilité sur le décret d'application relatif au maintien des versements des plans APA/PCH** par les départements, décret attendu depuis des semaines ;
- **Aucune annonce concrète concernant le remboursement des surcoûts** engendrés par la crise et supportés par les services pourtant déjà très fragilisés économiquement (**33 millions d'euros estimés pour les SAAD prestataires et mandataires**) ;
- **Aucune assurance de versement d'une prime** pour les professionnels, dans les mêmes conditions que pour les professionnels intervenant en EHPAD, et ce malgré vos annonces et celles du Ministre des Solidarités et de la Santé.

A l'heure du Ségur de la Santé, au regard d'un projet de Loi Grand Âge et Autonomie encore et toujours appelé de nos vœux, il est temps que les acteurs du Domicile soient entendus.

Alors même que les Français souhaitent pouvoir être accompagnés chez eux et bien vieillir à domicile, que notre secteur emploie des centaines de milliers de femmes et hommes qui contribuent activement à la cohésion sociale, que chaque année nous réalisons 75 000 nouvelles embauches non-délocalisables, le pouvoir exécutif nous abandonne et entérine le manque d'attractivité de nos métiers. Faire de ces professionnels les « oubliés de la première ligne », c'est condamner à l'échec la réforme du Grand Âge et le virage domiciliaire.

**Aussi, les fédérations et associations représentatives des services d'aide, de soin et d'accompagnement à domicile demandent à ce que l'engagement des professionnels du secteur du Domicile pendant la crise Covid-19 soit enfin reconnu. Ainsi, les signataires du présent courrier demandent expressément des mesures concrètes fortes en faveur du secteur que nous représentons : maintien des financements, compensation des surcoûts et versement de la prime exceptionnelle.**

Nous comptons vivement sur vous pour que des mesures rapides et concrètes soient prises en faveur du secteur de l'aide à domicile.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Pour la Fédésap  
Amir REZA-TOFIGHI, président



Pour le SYNERPA Domicile  
Dafna MOUCHENIK, présidente



Pour l'ADMR  
Marie-José DAGUIN, présidente



Pour la FESP  
Antoine GREZAUD



Pour la FNAAFP/CSF  
François EDOUARD, vice-président



Pour la FEHAP  
Marie-Sophie DESAULLE, présidente



Pour l'UNA  
Guillaume QUERCY, président



Pour ADEDOM  
Patrick MALPHETTES, président

